

L'enseignement agricole

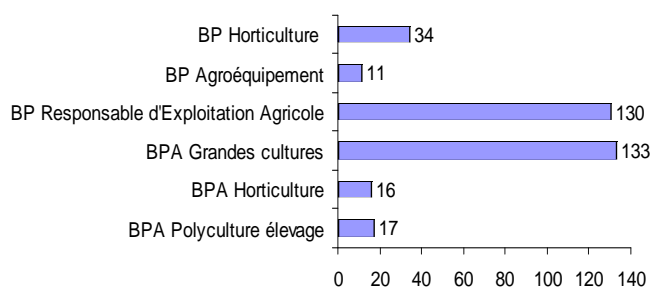
La formation professionnelle agricole continue à La Réunion : quel devenir pour les stagiaires ?

Le Conseil Régional a confié au Service Formation Développement et Emploi de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt une étude concernant les stagiaires ayant suivi une formation " BPA " (Brevet Professionnel Agricole, niveau IV) ou BP (Brevet Professionnel, niveau V), en 2004 et en 2005, dispensée par les CFPPA (Saint Benoit, Saint-Joseph et Piton Saint-Leu) ou par l'APR.

Près de 500 personnes enquêtées en 2009

L'objectif de cette analyse a été de mieux connaître le devenir professionnel des stagiaires, en particulier pour ceux qui avaient un projet d'installation dans l'agriculture avant leur entrée en formation. Posséder le diplôme est en effet une des conditions pour obtenir l'autorisation d'exploiter ou l'octroi des aides à l'installation. Au total, 471 personnes ont été enquêtées par téléphone ou à domicile, 341 ont répondu, ce qui constitue un taux de réponse élevé (72,4 %). Ces personnes sont titulaires d'un BPA ou d'un BP (voir ci-dessous).

Répartition par formation des 341 stagiaires BP, BPA ayant répondu à l'enquête



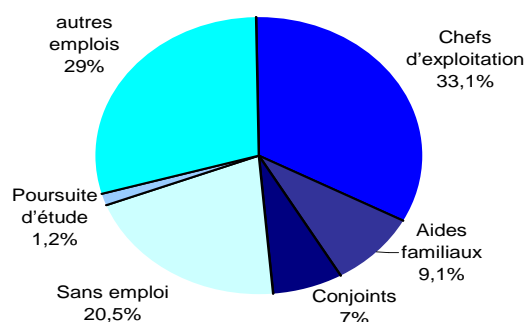
En 2009, la population répondante a un âge moyen de 36 ans et comprend 36,3 % de femmes. 50,1 % des stagiaires sont inscrits à l'AMEXA et la moitié ont des parents agriculteurs ou retraités agricoles. Par ailleurs, 85,9 % ont obtenu leur diplôme en fin de formation et 90,9 % des personnes interrogées en sont titulaires. Le système d'évaluation par Unités Capitalisables (UC) a permis à 5% des candidats d'obtenir leur diplôme dans les 5 ans qui ont suivi leur formation.

Des stagiaires motivés pour s'installer

A la question " Dans quel objectif avez-vous préparé le BP (A) " : 92,4 % des anciens stagiaires répondent que leur principale motivation pour suivre la formation était de s'installer en tant qu'agriculteur.

La Région a financé les coûts pédagogiques de la formation pour 92 % des stagiaires et la rémunération pour 69,2 % des personnes en formation via le statut de stagiaires de la formation professionnelle (ASP ex CNASEA).

Situation en 2009 des personnes interrogées



La moitié des stagiaires sont actifs agricoles en 2009

L'enquête montre que 168 personnes sur les 341 interrogées, soit 49,3 %, sont des actifs agricoles familiaux en 2009. Ils travaillent avec un statut de chefs d'exploitation (113), de conjoints d'exploitant (24) ou d'aides familiaux (31) et bénéficient de l'AMEXA (assurance maladie des exploitants agricoles).

Les chefs d'exploitation (113 personnes soit 33,1% de la population répondante) se sont installés en grande majorité à titre individuel ; seuls 5 ont créé une société, ce qui représente 4,4 % des installations. En outre, 32,7 % des chefs d'exploitation sont des femmes, soit 1 agriculteur sur 3, ce qui tend à prouver que la profession d'agriculteur se féminise (évolution récente). 57,5 % des chefs d'exploitation ont un père agriculteur et 60,2 % des installations se sont réalisées dans un cadre familial, 39,8% des chefs d'exploitation ont donc dû acquérir du terrain en dehors du cadre familial.

Les installations s'échelonnent jusqu'à aujourd'hui puisqu'il y en a eu encore 10 de janvier à août 2009. Le délai moyen d'installation après la sortie de formation est de 21,3 mois. Cette donnée est provisoire puisque d'autres stagiaires vont devenir chef d'exploitation dans les années à venir, en particulier les aides familiaux.

La taille des exploitations varie entre 1 et 50 ha de SAU, avec une moyenne de 7,1 ha et une médiane de 4,45 ha. Près de la moitié cultive la canne, 37,2 % font du maraîchage, 23,9 % ont un élevage bovin ou caprin, et 8,8% des volailles ou des lapins.

Enfin, 71,7 % des chefs d'exploitation n'ont pas demandé la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) ou les prêts bonifiés. Seules 20 personnes ont obtenu la DJA, ce qui représente 17,7% des installations.

Les conjoints d'exploitants (24 personnes soit 7,0 % de la population répondante) sont principalement des femmes (22 sur 24). Les 2/3 travaillent plus d'un mi-temps sur l'exploitation.

Les aides familiaux (31 personnes, soit 9,1 % de la population répondante) sont plus jeunes (28,2 ans contre 36 ans). La majorité (83,9 %) est célibataire. Ils travaillent sur l'exploitation en attendant le départ à la retraite du père agriculteur. Enfin, 26 sur 31 ont un BP qui pourra leur permettre d'avoir la capacité professionnelle, donc les aides, lors de leur future installation.

Le projet d'installation se raisonne à moyen terme

Les 173 personnes qui ne sont pas des actifs agricoles familiaux en 2009, soit 50,7% de la population répondante, avaient pourtant émis le souhait de s'installer dès leur entrée en formation. Elles ont un père agriculteur dans 41,6 % des cas. Les raisons de la non-installation sont très diverses : l'accès au foncier reste la première difficulté citée (28,3 %), bien que la grande majorité des stagiaires avait un terrain en vue avant d'entrer en formation. Puis viennent les problèmes financiers (pas assez d'apports personnels, prêts non obtenus) pour 15 % ; puis les mésententes familiales pour 11,6 %. Certains ont cependant un projet d'installation imminent (18 personnes, soit 10,4 %).

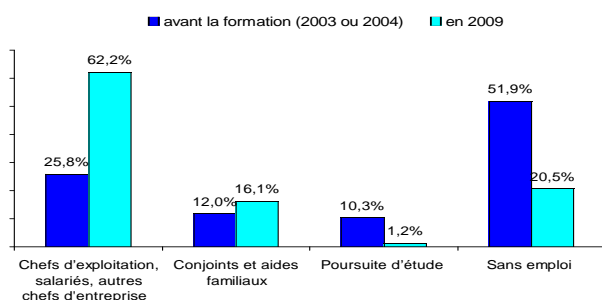
En bref, si l'on considère la totalité des 471 répondants 4 à 5 ans après la sortie de formation, 113 sont chefs d'exploitation et 31 aides familiaux sont en voie de l'être. Par ailleurs, 72 personnes souhaitent encore devenir agriculteur et décrivent précisément leur projet d'installation, 18 d'entre elles pensent le réaliser d'ici moins d'un an.

L'installation en agriculture se raisonne donc à moyen terme. Cela s'explique essentiellement par la rareté du foncier et l'importance des investissements nécessaires, d'autant plus que seuls 17,7 % des installés ont bénéficié de la DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs). Aussi, lorsque les parents sont agriculteurs, l'installation se réalise sur l'exploitation familiale. Cela implique l'attente du départ à la retraite du père en étant aide familial, salarié ou demandeur d'emploi. Citons 2 paroles de stagiaires qui illustrent la problématique de l'installation : " Il faut croire à son projet, c'est le parcours du combattant ", " Pour être agriculteur, il faut avoir une grosse motivation ".

Des formations au service de l'emploi et de la compétitivité de l'agriculture

Les formations BP et BPA dispensées en 2004 et 2005 ont permis de réduire le nombre des personnes sans emploi (demandeurs d'emploi et inactifs) de 177 (51,9 %) à 70 (20,5 %), soit une diminution de 60,4 %. C'est ainsi un total de 267 personnes sur 341 soit 78,2 % qui sont en situation d'emploi ou en poursuite d'études en 2009.

Situations avant et après la formation



Situation des stagiaires en 2009

	répondants	% des répondants
Chefs d'exploitation	113	33,1%
Salarié (dont secteur agricole)	76 (24)	22,3% (7%)
A son compte (dont secteur agricole)	23 (2)	6,7% (0,6%)
INSERTION sans conjoints ni aides familiaux	212	62,1%
Conjoints	24	7,0 %
Aides familiaux	31	9,1 %
INSERTION avec conjoints et aides familiaux	267	78,2 %
Poursuite d'étude	4	1,2 %
Sans emploi	70	20,5 %
Total répondants	341	100 %

Un effort de formation qui ne doit pas se relâcher

Le métier d'agriculteur devient de plus en plus complexe et il requiert des compétences diverses. De plus, les aides à l'installation exigent des diplômes.

En 1989, moins de 5 % des agriculteurs avaient au moins une formation secondaire ; en 2007, ils sont 28 %, ce qui représente plus de 2 000 chefs d'exploitations sur les 7 000 exploitations totales de La Réunion. On estime qu'un agriculteur sur 20 possède un diplôme agricole de niveau supérieur ou égal au BPA. Le recensement agricole qui va avoir lieu cette année va permettre de préciser cette donnée.

Si La Réunion a le meilleur taux de couverture alimentaire des Dom, c'est grâce à la capacité de ses agriculteurs à nourrir en partie ses résidents. Même si la population agricole totale décroît, la population agricole professionnelle (celle qui produit 94 % de la richesse agricole) demeure stable (5 000 personnes), et la valeur de la production agricole reste importante.

Les gros efforts de formation réalisés au cours des vingt dernières années doivent donc se poursuivre dans les années à venir compte tenu des enjeux importants auxquels l'agriculture réunionnaise sera encore confrontée.



DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Service de l'Information Statistique, Economique et Géographique
 Parc de la Providence 97489 SAINT DENIS CEDEX
 Tél. : 02 62 30 88 11 Fax : 02 62 30 89 93
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.daf974.agriculture.gouv.fr
www.snm.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel SINOIR
 Rédacteur : Richard FEUILLADE
 Composition et impression : SISEG
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1771 - 8074